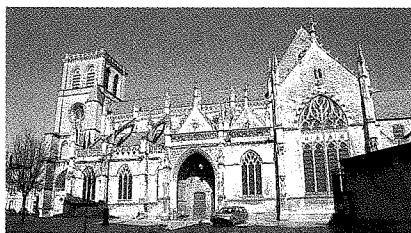


Basilique Sainte-Trinité (Orgue de Chœur)



Édifice : basilique Sainte-Trinité

Datation édifice : XV^e - XIX^e

Désignation et emplacement :
orgue de chœur placé dans le bas-côté nord du chœur

Propriété : communale

HISTORIQUE

Construit en 1864 par Barker et Werschneider (Paris). Restauré et modifié par Louis Debierre en 1900 (installation d'une transmission pneumatique tubulaire - jeux nouveaux).

DESCRIPTION

a) Buffet

Buffet néogothique comportant trois plates-faces surmontées de clochetons.

b) Matériel sonore

Composition

Grand Orgue :

- Bourdon 16
- Montre 8
- Salicional 8
- Flûte harmonique 8
- Prestant 4

Récit :

- Gambe 8
- Voix céleste
- Quintaton 16
- Keraulophone 8
- Bourdon 8
- Flûte 4 octaviante
- Hautbois 8
- Trompette 8

Pédale :

- Soubasse 16

Mécanisme

- Accouplements : II/I, en 8 et 4
- Tirasses : II/Péd. ; I/Péd.
- Appels : fonds Récit. Appel trompette. Combinaison Récit.
- Expression : pour l'ensemble.
- Console : séparée placée en arrière des stalles.
- Claviers : manuels de 54 notes. Pédale de 30 notes.
- Traction des claviers : pneumatique.
- Traction des jeux : pneumatique.
- Appels des registres : tirants de bois, cylindriques, boutons porcelaine au-dessus des claviers.
- Alimentation en vent : moteur, réservoir.
- Tuyauterie : métal, bois, entailles, biseaux dentés.



